

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Valéry Larbaud - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Lycée Valéry Larbaud - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration - en apprentissage (41410)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Valéry Larbaud - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration - en apprentissage (41410)	Jury par défaut	Tous les candidats	5	28	5

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	notes en économie gestion, cuisine et service	notes de première et de terminale	Essentiel
	progression des moyennes	moyennes générales au premier et second trimestre de terminale	Complémentaire
	notes en langues vivantes	avoir suivi une formation complémentaire en langue vivante	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	capacités à l'oral communiquer avec aisance et rigueur en français et en langues étrangères dans la perspective d'une relation clientèle	appréciations des professeurs sur les bulletins de première et de terminale résultats des épreuves de français	Important
	méthodes de travail	fiche avenir	Important
Savoir-être	capacité d'organisation et d'autonomie	fiche avenir et appréciations	Très important
	esprit d'équipe	fiche avenir et appréciations	Très important
	Implication capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés -	appréciations et fiche avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	projet de la formation motivé (forums et JPO et mini-stages)	Essentiel
	connaissance des exigences de la formation	projet motivé	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt pour entrepreneuriat et l'innovation en matière d'hôtellerie restauration	projet motivé	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Préclassement réalisé à l'aide du paramétrage de l'algorithme
Etude complémentaire des différentes pièces du dossier

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Bonne connaissance des attendus de la formation et de la formation par alternance

Soigner sa lettre de motivation

Mettre en avant son expérience dans le secteur

Signature :

CHRISTOPHE BOHEME,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Valery Larbaud